Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 32 (1903)

Heft: 5

Rubrik: Chronique scolaire

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

s'agit d'écrire une pensée utile aux lecteurs de notre chère Revue pédagogique.

Je veux parler de la différence de temps qu'il y a entre les écoles du canton de Fribourg pour l'étude du programme scolaire.

L'année scolaire s'ouvre partout au 1er mai; c'est entendu. C'est aussi à cette date que commence le semestre d'été.

Le printemps, l'été, ah! comme ce temps est agréable, comme il est rapidement écoulé! C'est l'époque des vacances et des travaux agricoles. Aussi le maître d'école est-il allégé d'une bonne partie de sa classe. Les grands garçons et les grandes filles ont congé d'été, partiel ou total.

Seuls les élèves des cours inférieurs suivent régulièrement les classes interrompues par deux à trois mois de vacances *brisées* ou continues. Et bien, chers lecteurs, que dites-vous de ce semestre envisagé sous le rapport des progrès accomplis et du programme parcouru?

Vous conviendrez sans peine que, si ces six mois sont le temps des moissons et des récoltes de tout genre, au point de vue matériel, nous ne pouvons point en dire autant sous le rapport intellectuel.

Il nous reste donc le 2me semestre, celui d'hiver qui est bien l'époque de la moisson pour les écoles.

Or. — et c'est ici le point important — ce semestre a-t-il un début uniforme pour toutes les écoles primaires? Les classes des villes ne commencent-elles pas longtemps avant celles de la campagne? Les premières n'ont-elles pas déjà parcouru le cinquième du programme, lorsque les secondes se mettent au travail avec *tous* leurs élèves? L'on objectera que MM. les Inspecteurs tiennent compte de la situation. Je réponds qu'avec la meilleure volonté du monde les concessions ne sont guère possibles. Car, dans ce cas-là, de nombreuses rognures seraient à faire au programme.

En terminant, je remercie Placidus de ses bons avis. PETRUS.

Chronique scolaire

Confédération. — La *Société suisse pour l'extension des travaux manuels dans les écoles de garçons* organise, à Lucerne, du 12 juillet au 8 août 1903, *le XVIIIme cours normal suisse de travaux manuels*, sous la direction de M. le recteur, K. *Egli*, à Lucerne, et la haute surveillance du Département de l'Instruction publique du canton de Lucerne.

Ce cours a pour but de faire connaître la valeur éducative des travaux manuels, considérés en eux-mêmes et dans leurs relations avec les autres branches d'enseignement; de mettre les participants à même de donner cet enseignement d'une manière méthodique; de fournir des renseignements pratiques sur l'organisation d'ateliers scolaires, sur l'outillage et les matières premières.

L'enseignement sera donné en français et en allemand et

comprendra sept sections. Chaque branche sera enseignée pendant toute la durée du cours, soit pendant quatre semaines, à raison de neuf heures par jour.

— *Subventions scolaires.* — La question des subventions scolaires a fait un pas de plus. La Commission du Conseil national pour l'examen du projet de loi d'application de l'art. 27*bis* s'est réunie à Caux. Les délibérations, auxquelles assistait M. Ruchet, conseiller fédéral, étaient présidées par M. Gobat.

Parmi les buts auxquels sera consacré le subside fédéral figure « l'instruction du corps enseignant » ce qui implique aussi la construction de bâtiments pour les Ecoles normales.

Par contre, la Commission a écarté la proposition de baser la répartition sur la population scolaire et a décidé de s'en tenir à la population de résidence.

Berne. — *Ecole normale.* — Le conflit politico-scolaire au sujet du transfert de l'Ecole normale de Hofwyl dans la ville fédérale a enfin reçu une solution. L'opinion n'étant pas favorable à cette translation, le gouvernement, pour ne pas voir son projet repoussé, proposa de maintenir les deux premières années d'études à Hofwyl avec internat et d'installer à Berne les deux dernières années avec la vie d'externat.

M. Gobat s'est fait le défenseur énergique de ce plan, démontrant que la nouvelle organisation s'imposait puisque le recrutement des maîtres primaires demande 220 élèves et que les locaux actuels ne peuvent en recevoir que 154. De plus l'agrandissement de l'établissement de Hofwyl coûterait cher sans réaliser une amélioration suffisante. Le rapporteur de la Commission a essayé de prouver que le séjour dans les grandes villes n'offre pas de sérieux dangers pour les jeunes gens.

Le projet gouvernemental avait parmi ses adversaire M. Dürrenmatt qui réfuta les arguments financiers, pédagogiques et philosophiques des orateurs dévoués au nouveau projet. Détail piquant : un député manifesta la crainte de voir les futurs instituteurs s'imprégner d'idées socialistes pendant leur séjour à Berne.

Après une discussion animée, à laquelle prirent part l'un ou l'autre député-instituteur, le vote amena le triomphe du projet gouvernemental qui fut adopté par 127 voix contre 22.

En conséquence, un nouveau bâtiment, devisé à 158000 fr., sera construit dans la ville fédérale pour recevoir les 100 élèves des deux dernières années d'études pédagogiques.

C'est une véritable révolution dans la méthode de formation du corps enseignant bernois qui a dû faire tressaillir les mânes de Pestalozzi, de Fellenberg et de tant d'autres pédagogues qui illustrèrent Hofwyl.